ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

associations

Question écrite n° 32684

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur sa réponse du 9 avril 2013 à sa question n° 21273 relative aux subventions attribuées par son ministère. Il se contente de renvoyer au jaune budgétaire sur lequel il était demandé des précisions... Il lui rappelle que l'intérêt d'une question écrite est d'obtenir des réponses qui ne soient pas des réponses types... Il lui demande donc de lui répondre de manière précise, détaillée et circonstanciée, comme l'ont fait le ministre de l'intérieur à la question n° 21280, le ministre de l'agriculture à la question n° 21272 et le ministre des affaires étrangères à la question n° 21271.

Texte de la réponse

Les subventions accordées en 2011 par le ministère en charge du budget concernent presque exclusivement les associations auxquelles ont été confiées des prestations d'action sociale au bénéfice des personnels des administrations financières (99,8 % du total). Les subventions pour l'association chargée de la mise en oeuvre des prestations de tourisme social, « Education et plein air finances » (EPAF) et les associations touristiques, sportives et culturelles représentent 43,8 % du total des subventions accordées dont 28,42 M€ à l'EPAF. Cette subvention a permis à plus de 13 000 enfants de partir en colonies de vacances dont 305 porteurs de handicap. En outre le nombre de bénéficiaires « vacances familles » s'est élevé à près de 35 000 correspondant à 335 000 nuitées. Les subventions aux associations en charge du logement du personnel des administrations financières ou de la gestion des résidences des écoles nationales des finances publiques ou des douanes représentent 38,3 % du total des subventions dont 29,5 M€ au bénéfice de l'association pour le logement du personnel des administrations financières (ALPAF) qui a délivré en 2011 environ 9 000 prestations d'aides et prêts pour un parc ministériel s'élevant à 10 564 logements. Enfin, les subventions aux associations en charge de la gestion de la restauration représentent 17,7 % du total des subventions dont 9,8 M€ pour l'association pour la gestion de la restauration des administrations financières (AGRAF). Cette association a servi en 2011 environ 3 millions de repas dans ses 31 restaurants.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 32684
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Budget
Ministère attributaire : Budget

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 juillet 2013, page 7346

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE32684

Réponse publiée au JO le : 1er avril 2014, page 2996